



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES**



22 novembre 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le vingt-deux novembre deux-mille-quatorze (22 novembre 2014) à neuf heures (9 h 00) à laquelle sont présents et forment quorum :

MME La conseillère Nadia Masse
MM. Le conseiller Patrice Charette
Le conseiller Michel Lefebvre
Le conseiller Claude Nantel

Sont absents : MM. Le conseiller Robert Bergeron
Le conseiller Claude Labonté

Sous la présidence du maire, M. Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 19 novembre 2014.

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière adjointe, le maire déclare la séance ouverte. Il est 9 h 00.

4. RÉS. 291.11.2014 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel
APPUYÉ par la conseillère Nadia Masse
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE 22 NOVEMBRE 2014 À 9 H 00

ORDRE DU JOUR

- 1. Prière / Moment de réflexion**
- 2. Présences**
- 3. Ouverture de la séance**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Administration**
 - 5.1 Travaux relatifs à l'appel d'offres numéro 2014-04 : approbation des modifications;
- 6. Règlements**
 - 6.1 Avis de motion : Règlement numéro 2014-245 relatif à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la Municipalité pour l'exercice financier 2015;



7. Période de questions et réponses

8. Levée de la séance

Adoptée

**5.1 RÉS. 292.11.2014 TRAVAUX RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES
NUMÉRO 2014-04 : APPROBATION DES
MODIFICATIONS**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel
APPUYÉ par le conseiller Patrice Charette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter les demandes de modifications numéros ME-07, au montant de 2 484,46 \$, PDM-GLC-08, au montant de 16 515,00 \$, PM-12, au montant de 1 309,00 \$, et PM-13, au montant de 1 287,00 \$ le tout, plus les taxes.

Le total des modifications autorisées par la présente résolution s'élève donc à 21 595,46 \$, plus les taxes.

Que ces dépenses soient payées à même le règlement d'emprunt numéro 2013-230, et, si nécessaire, par l'excédent accumulé non affecté.

Adoptée

**6.1 AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-245
RELATIF À L'APPROPRIATION DES SOMMES REQUISES ET À
L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR RENCONTRER LES
OBLIGATIONS DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015**

Le conseiller Michel Lefebvre donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 2014-245 relatif à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la Municipalité pour l'exercice financier 2015.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

9. RÉS. 293.11.2014 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est PROPOSÉ par la conseillère Nadia Masse
APPUYÉE par le conseiller Claude Nantel
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 9 h 10.

Adoptée

(original signé)
Gilbert Brassard
Maire

(original signé)
Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière et
directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

(original signé)
Gilbert Brassard
Maire